

L'hon. M. HAIG: Pourquoi?

L'hon. M. ROBINSON: Le fait seul que le témoin refuse de les révéler,—et il a raison, à mon sens,—dit assez que certains endroits sacrifiés vont apporter une opposition très forte, et je me demande si ces propositions pourront être appliquées quand elles auront à affronter la Commission des chemins de fer et le pays. Sont-elles d'application possible?

L'hon. M. CALDER: Affaire d'opinions. A mon avis, le principe que le sénateur Dandurand désire faire adopter est parfaitement raisonnable, à savoir, que nous devrions nous efforcer d'entrer dans le détail, si possible, de toutes ces données; mais le calcul des milles de voies ferrées ne compte que pour un sur quinze. Or on nous a déjà rappelé qu'il reste dix-huit témoins à interroger; tous doivent traiter de sujets identiques, et si nous entreprenons de scruter convenablement le détail de ces données-ci, il nous faudra poursuivre le travail jusqu'à la fin. Impossible de s'arrêter à moitié chemin; il faut aller jusqu'au bout. Tout ce que je désire c'est de trouver un procédé qui empêche le Comité de s'embourber et de n'aboutir à aucune conclusion cette session.

L'hon. M. ROBINSON: Je voulais demander au témoin si vraiment ces propositions sont d'ordre pratique.

Le TÉMOIN: Oui.

L'hon. M. McRAE: La proposition de M. Meighen est la seule logique. Le sénateur Dandurand prétend que nous devrions renvoyer ces données aux experts. Nos experts sont la Commission des chemins de fer. Ne pourrions-nous pas prendre une tangente en soumettant les données détaillées du Pacifique-Canadien et du National-Canadien aux experts de la Commission des chemins de fer qui, à leur tour, pourront témoigner sur les divergences entre les deux. Le problème se trouverait ainsi pour nous beaucoup plus clair que tous ces détails sans fin. Nous sommes surchargés de détails.

A ce propos, je prends le parcours des wagons-voyageurs. Nos renseignements d'aujourd'hui trahissent une divergence, une réduction de 12 p. 100. Voilà ce qui me reste à l'esprit en consultant les chiffres d'ensemble. Si nous entrons dans les détails nous nous embarquons dans une entreprise sans issue. Pourquoi ne pas confier la chose à nos experts de la Commission de chemin de fer, quitte à les entendre ensuite sur ce qu'est la proposition du National-Canadien et celle du Pacifique-Canadien et sur l'écart entre les deux?

L'hon. M. DANDURAND: J'appelle votre attention sur ceci: nous transférons ainsi à la Commission des chemins de fer une partie des témoignages rendus ici et sur lesquels ces experts peuvent peut-être se faire une opinion plus juste que nous puisque ce sont des experts; mais alors le plaidoyer du National-Canadien devra être fait à la Commission et non devant nous. Et je me demande si nous ne remettons pas cette enquête aux mains de la Commission des chemins de fer.

L'hon. M. McRAE: Non. Si je comprends bien, le témoin traite présentement du chiffre d'ensemble, et nous transmettons seulement les détails à un organisme intelligent et expérimenté d'experts en lui demandant de nous conseiller sur ces détails.

L'hon. M. DANDURAND: La Commission des chemins de fer n'exigera-t-elle pas de se faire communiquer ces détails?

L'hon. M. HAIG: Sûrement.

L'hon. M. DANDURAND: Mais alors je reviens à ceci. Le Pacifique-Canadien dit: "Nous pouvons économiser \$75,000,000 en désaffectant 5,000 milles de voies ferrées..."

Quelques hon. SÉNATEURS: Non.

[M. R. G. McNeillie.]